

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat renforce le programme « 100 millions pour les énergies renouvelables »

Le Conseil d'Etat renforce son programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique » afin de le rendre plus attractif et de soutenir l'environnement économique vaudois dans le contexte du franc fort. Trois ans après le lancement du programme, 81 millions de francs ont déjà été formellement débloqués. Sur ce montant, 38 millions ont été affectés et sont en voie d'être dépensés dans les mois à venir, soit 44%.

Afin de renforcer et d'accélérer le programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a pris une série de dispositions renforçant l'attractivité du programme. Il l'a fait par ailleurs de manière à ce que ces mesures présentent, dans la mesure du possible, un effet positif pour les entreprises vaudoises pénalisées par le « franc fort ».

Les aides financières prévues pour les audits énergétiques des grands consommateurs seront ainsi étendues à quelque 2000 entreprises supplémentaires. Des subventions destinées aux PME, favorisant la pose de capteurs solaires photovoltaïques pour leurs besoins propres, seront aussi mises en oeuvre. Le DTE va également soutenir plus fortement le volet industriel des projets de recherche des Hautes écoles subventionnés dans le cadre de son programme d'action.

Il a par ailleurs décidé d'augmenter certaines subventions afin de rendre les mesures d'assainissements énergétiques des bâtiments plus attractives. Les montants alloués pour le remplacement des fenêtres et en cas de rénovation complète d'un bâtiment seront notamment revus à la hausse.

En outre, et en réponse à une interpellation du député Cédric Pillonel, il ressort qu'à fin juin 2015, 926 demandes de bonus pour l'assainissement de bâtiments ont reçu une décision positive, 298 requêtes de remplacement de chauffages électriques ont été approuvées et qu'environ 140 sollicitations relatives aux audits énergétiques pour des grands consommateurs ont été traitées dans le cadre du programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ». Sur près de 900 projets d'installations photovoltaïques répondant aux critères permettant un soutien, 700

porteurs de projets se sont annoncés et près de 500 projets font ou ont fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre du pont RPC cantonal. En outre, une vingtaine de projets et études pilotes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ont été soutenus.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 novembre 2015

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 012 316 45 14 ; Laurent Balsiger, directeur de l'énergie, Direction générale de l'environnement (DGE), 021 316 19 35

[Reponse interpellation Cedric Pillonel - 100 mios énergie](#)